



## **Comité national contre la privatisation de La Poste pour un débat public et un référendum sur le service public postal**

Paris le 17 décembre 2008

### ***Communiqué de Presse***

#### **Commission Ailleret : Un rapport ficelé et téléguidé**

Le Comité national constate que le rapport remis aux pouvoirs publics par Monsieur Ailleret ne répond ni à la déontologie propre à ce type d'exercice, ni aux attentes légitimes des usagers et des salariés de La Poste.

En effet, les déclarations officielles affirmaient que la commission devait présenter plusieurs options afin d'orienter la décision du Gouvernement. La réalité dissipe cette pseudo-objectivité : le rapport s'inscrit du début à la fin dans la perspective, jugée nécessaire, d'une transformation de La Poste en société anonyme.

Les voies alternatives ne sont jamais creusées et les présupposés des privatiseurs toujours privilégiés. Les propositions des organisations syndicales sont mentionnées mais ni discutées ni prises en compte. Dès lors, l'exercice formel du rapport apparaît comme l'alibi d'une décision préétablie.

Il n'est guère étonnant que, sur le fond, le rapport sacrifie à tous les lieux communs prônant le changement de statut. Il n'apporte aucune solution pour le financement et le développement des missions de service public, se contentant de recenser les dispositifs actuels dont on connaît l'insuffisance et la fragilité.

Le rapport Ailleret est un texte de circonstance destiné à cautionner un projet ficelé sur la privatisation de La Poste.

Le Comité national n'est pas dupe de cette manipulation. Il est résolu à renforcer sa campagne de mobilisation auprès des usagers, des citoyens et des élus afin que se développe le débat public pouvant aboutir à un référendum sur l'avenir de La Poste.

**Les manœuvres n'y changent rien : La Poste appartient à la collectivité, c'est à celle-ci de décider de l'avenir de ce grand service public.**

**contacts** 0685762091 ou 0681150433 ou 0608647717

**<http://www.appelpourlaposte.fr/>**